qQL
737
C424G47
1883
KELL

rvais, H. P.

Sur une nouvelle espèce du genre Mégaptère, provenant de la baie de Basora (golfe Persique).

REMINGTON KELLOGG
LIBRARY OF
MARINE MAMMALOGY
SMITHSONIAN INSTITUTION

Room 5
Case 15 shelf
QL
737
C424G47
1883
KEU

Sur une nouvelle espèce du genre Mégaptère, provenant de la baie de Basora (golfe Persique);

PAR M. H.-P. GERVAIS.

« Le genre Mégaptère, tel qu'il a été établi par les auteurs de l'*Ostéographie des Cétacés*, comprend quatre espèces distinctes; les deux premières, la *Megaptera Boops* et la *Megaptera Lalandii*, y sont établies d'une façon certaine; les deux autres, la *Megaptera Novæ-Zelandiæ* et la *Megaptera Kuzira*, n'y sont inscrites que d'une façon provisoire, leurs caractères étant insuffisamment connus.

» Bien que M. van Beneden, dans un récent Ouvrage, soit revenu à l'idée qu'il avait émise il y a plus de vingt ans, qu'il n'existerait qu'une seule espèce de Mégaptères cosmopolite, la *Megaptera Boops*, nous croyons pouvoir, par la comparaison de nouveaux matériaux rassemblés dans les collections anatomiques du Muséum de Paris, démontrer, dans un travail que nous avons entrepris, que la loi de répartition des espèces établie pour les Balænidés et les Balænoptères doit s'appliquer aussi aux Mégaptères et que le nombre des espèces de ce groupe doit être porté à trois, qui sont : la *Megaptera Boops*, habitant l'hémisphère boréal; la *Megaptera Lalandii*, fréquentant la partie sud de l'océan Atlantique, et la *Megaptera* du golfe Persique, qui fait le sujet de la présente Note, espèce qui habiterait l'océan Indien et à laquelle nous proposons de donner le nom de *Megaptera indica*, car ce n'est qu'accidentellement que l'individu acquis pour les collections du Muséum aurait pénétré dans le golfe Persique d'où il nous a été expédié.

» La taille de la Mégaptère du golfe Persique, qui est arrivée à l'âge

Smithsonian Institution
JUN 12 1922
257709
National Museum.

adulte, diffère à peine par le squelette de la *Megaptera Boops*, également adulte, à laquelle nous avons pu la comparer. Les formes extérieures de son corps devaient être pourtant plus élancées et la tête plus globuleuse.

» La forme générale de la tête osseuse accuse, dans ses contours supérieurs, une courbure beaucoup plus masquée : le rostre est plus obtus, le maxillaire inférieur plus arqué. La région postérieure du crâne est moins concave que chez la Mégaptère du Nord, la crête longitudinale occupant le milieu de la face externe de l'occipital est plus accentuée, les saillies des occipitaux latéraux plus marquées et la région condylienne moins proéminente; le trou occipital est situé moins haut et regarde, par conséquent, plus en arrière.

» L'os temporal diffère surtout dans sa portion zygomatique, qui est plus courte, plus massive, plus arquée à son sommet et dirigée plus en dehors. Les os frontaux accusent aussi, dans leur forme, des différences assez grandes; leurs prolongements orbitaires sont plus massifs, à direction moins oblique de dedans en dehors et d'arrière en avant. La gouttière optique est largement ouverte dans toute l'étendue de son trajet.

» La région inférieure du crâne, quoique un peu mutilée, nous a permis pourtant de remarquer que les os palatins, qui donnent de si bons caractères, au point de vue de la distinction des espèces, chez les Cétacés, diffèrent par leur forme, leur épaisseur plus considérable et leur large articulation avec le maxillaire supérieur chez la Mégaptère du golfe Persique. Les ptérygoïdiens sont aussi très épais, et leur apophyse postérieure, beaucoup plus courte et plus forte que chez la *Megaptera Boops,* est très recourbée en arrière et en dehors.

» Les maxillaires supérieurs ont leurs bords externes moins droits que chez l'espèce du Nord. Le rostre subit un rétrécissement assez marqué un peu en avant de la base des apophyses orbitaires, puis il s'élargit dans sa région moyenne pour diminuer ensuite progressivement vers son extrémité antérieure. Toutes leurs parties présentent des caractères différents assez marqués.

» L'os jugal et l'os lacrymal ont aussi une configuration particulière chez notre animal.

» Les vertèbres se distinguent d'une façon générale par l'épaisseur de leur corps, qui est plus grande dans les premières cervicales chez la Mégaptère du golfe Persique que celles qui leur correspondent dans la Mégaptère de Laponie, qui était pourtant supérieure quant à la taille. Les

apophyses transverses et épineuses de la première de ces espèces, comparées à celles de l'autre, diffèrent comme forme et comme direction; elles sont généralement plus courtes, plus larges et plus épaisses. Les apophyses transverses de la région dorsale, surtout celles qui occupent le milieu de cette région, sont plus relevées que cela ne se voit chez aucun des squelettes décrits jusqu'ici et rapprochent notre Mégaptère, plus qu'aucune autre espèce du groupe, des vraies Baleines.

» Les deux premières vertèbres cervicales méritent une mention spéciale : l'atlas se distingue de celui de la *Megaptera Boops* par la courbure de son arc supérieur, l'épaisseur de ses lames dont le bord postérieur est creusé de deux cavités articulaires profondes dans lesquelles pénètrent deux apophyses articulaires venant du bord antérieur de l'arc neural de l'axis; ses apophyses transverses supérieures sont plus courtes et plus massives.

» Les apophyses transverses inférieures se sont développées, ce qui n'a pas lieu chez la *Megaptera Boops;* celle du côté droit, soudée avec l'apophyse transverse supérieure, forme une masse apophysaire en apparence unique, à la base de laquelle se trouve un large canal vertébral.

» La deuxième vertèbre cervicale ou axis diffère autant de celle de l'espèce du Nord que les deux vertèbres atlas diffèrent entre elles. La troisième vertèbre cervicale porte deux apophyses transverses supérieures et inférieures très développées.

» Le membre thoracique est plus long que chez la *Megaptera Boops* à laquelle nous la comparons, bien que la taille du premier de ces sujets soit inférieure de près de 2^m à celle du second. L'omoplate est dépourvue d'acromion; l'apophyse coracoïde est représentée par une petite saillie osseuse et la forme générale de cet os diffère sensiblement chez les deux espèces. Tous les métacarpiens sont plus larges, plus longs et plus épais que dans l'espèce du Nord; ils contribuent, avec les phalanges qui sont aussi plus longues, plus larges et plus aplaties, à donner à la nageoire de cet animal de plus grandes proportions.

» Les côtes sont moins larges et plus arrondies que dans les deux autres espèces.

» Le *sternum*, chez notre Mégaptère du golfe Persique, diffère complètement par sa forme de celui de toutes les espèces de Mysticètes décrites jusqu'ici. Cet os est relativement très petit, quoique nous ayons affaire à un sujet adulte. Sa forme est celle d'une sorte de battoir dont la face antérieure est concave dans le sens de la hauteur, convexe transversale-

ment. Les prolongements latéraux, s'articulant avec la première paire de côtes, sont à peine sensibles. Tous les bords, surtout le bord antérieur, qui est épais et recourbé en avant, sont arrondis; le bord inférieur se termine par une forte pointe triangulaire.

» La caisse tympanique présente chez la Mégaptère du golfe Persique une forme caractéristique; elle se fait remarquer par ses faibles dimensions.

» Les fanons sont larges, épais et de couleur uniformément noire. »

(31 décembre 1883.)

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.
9506 Paris. — Quai des Augustins, 55.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00048 9955